

Exploration urbaine. L'Urbex gagne la Bretagne

Publié le 07 avril 2017 à 00h00
Modifié le 07 avril 2017 à 14h45

HUBERT ORIONE, AVEC MAX DÉROUT



1.

Montrer à tous le défi qu'on relève. Et parfois, pour la photo, la prise de risque est évidente.

2.

Des lieux insolites, toujours abandonnés.

3.

L'urbexeur explore un site abandonné et interdit « pour faire monter l'adrénaline ».
(Photographies : Tanguy Dlv/Urban-France)

*Dimanche, un jeune Rospordinois a fait une **chute mortelle** dans une usine désaffectée. Ce dramatique accident renvoie à la pratique de «l'Urbex» : exploration de lieux abandonnés et interdits. La pratique est très en vogue en Bretagne. Témoignages à Concarneau.*

« L'urbex » - contraction d'urban explore - est une exploration de lieux abandonnés ou insolites des chantiers, des châteaux, des maisons ou des friches industrielles », résumait mercredi, Thomas « urbexeur depuis quelques années ». Installé dans la région Auvergne-Rhône Alpes, cet étudiant de 19 ans est passionné de photographie et de communication. Il a fondé en janvier dernier, son site internet (*) « pour que les urbexeurs de France puissent poster leurs photos d'explorations ». Sa plateforme compte déjà « plus de 350 photos et une bonne centaine de contributeurs qui ont entre 13 ans et 24 ans ». Le nombre d'utilisateurs augmente régulièrement car « depuis deux ans, on assiste à un véritable engouement pour cette nouvelle pratique de découverte de son environnement ». Sorti en 2014, le film d'horreur « Urban explorer », a boosté ce phénomène social

Recherche des sites abandonnés

Le principe de l'urbex est simple. « On repère un lieu abandonné ou

interdit et on l'explore. On fait des photos ou des vidéos de l'exploration et on les partage sur la toile », résume Thomas. « Tout ce qui est insolite ou en friche est bon à prendre ». La première page de son site internet affiche la couleur : « Découvrez la France abandonnée que vous ne connaissez pas ». Si l'exploration urbaine existe depuis toujours (quel enfant n'est jamais entré dans une vieille maison abandonnée ?), « c'est grâce à internet que l'urbex s'est développé ». D'ailleurs, depuis deux ou trois ans, les sites spécialisés en urbex fleurissent sur la toile : « J'en connais déjà au moins une bonne vingtaine en France et toutes les régions de France sont concernées », souligne Thomas.

L'attrait du défi

Sur son site, on trouve effectivement les photos de « Breizurbex », jeune Concarnois qui a exploré « la Maison du port, à Concarneau » (lire ci-dessous). Et quand un lieu est exploré, « c'est théoriquement terminé, il est fait ». Pour éviter que le site ne soit squatté ou dégradé, « on ne dit jamais où il se trouve exactement, même si certains donnent les coordonnées GPS. Souvent on ne met qu'un indice en rapport avec le lieu, comme le nom de l'ancien propriétaire ou encore une particularité du site ». Comme « La Maison séquoia ». L'intérêt est de montrer à tous ce que l'on a fait : « c'est l'attrait du défi ».

Braver l'interdit

Car l'exploration d'un lieu inconnu - et interdit -, « fait monter l'adrénaline comme un sport extrême », mais « il faut reconnaître que c'est parfois assez dangereux », rappelle le jeune explorateur urbain. « En urbex, il y a les pros qui n'explorent jamais un site seuls et font toujours très attention ». Même s'ils prennent parfois des risques pour la photo en jouant avec le vide. « Personnellement, je fais de l'urbex depuis deux ans, à raison de trois ou quatre explorations par mois et je n'ai jamais eu de problème ». Et puis, « il y a les amateurs, souvent les jeunes urbexeurs qui sont moins conscients du danger et ne voient pas que l'escalier ou le plancher est pourri. Ils cherchent l'adrénaline de braver l'interdit et là, il faut vraiment se méfier ». En général, « les explorations se font le week-end, voire la nuit, quand on ne risque pas d'être repérés ». Parfois les urbexeurs « indiquent les dangers de l'exploration et c'est mieux ». Thomas n'a encore jamais fait de sites industriels mais, désormais aguerris et « plutôt expérimentés », il compte s'y mettre. « En faisant très attention ».

(*) : urbex-france.fr ; Facebook : [urbexfranceFR](https://www.facebook.com/urbexfranceFR) ; Twitter : [urbex_FR](https://twitter.com/urbex_FR) et Instagram : [urbex_france](https://www.instagram.com/urbex_france).

Retrouvez **plus d'articles**

[Urbex](#) [Concarneau](#) [exploration urbaine](#)

EN COMPLÉMENT

+ La « Maison du port » de Concarneau